

Immigration—Loi

On allègue que le ministère organiserait la fuite de documents. Je crois que le député de Spadina a parlé de cela.

M. Epp (Provencher): Il n'y a pas eu d'allégations.

M. Waddell: Si, il y a eu des allégations. Je devrais expliquer, monsieur le Président, qu'il s'agit de documents confidentiels, à propos de réfugiés qui auraient fait des déclarations, lors de leur audition, qui soudain deviennent publics, si mes renseignements sont exacts. Comment deviennent-ils publics? Qui les envoie à la presse? Seules les autorités gouvernementales y ont accès. J'ai parlé d'allégations, mais les faits sont là.

M. Epp (Provencher): Que dire des avocats qui touchent des avances sur honoraires de plusieurs milliers de dollars par jour?

M. Waddell: Le ministre parle d'avocats qui touchent plusieurs milliers de dollars par jour...

M. Epp (Provencher): Pensez à cela avant de dire des choses semblables.

Le président suppléant (M. Paproski): Puis-je interrompre le député pour lui rappeler qu'il répond à la députée de Capilano (M^{me} Collins). J'espère qu'il va répondre à la question pour que je puisse ensuite donner la parole à quelqu'un d'autre qui voudrait poser une question ou faire une observation.

M. Waddell: En ce qui concerne les autres observations, il y a eu une prétendue recherche maritime qui semblait organisée par le gouvernement, mais est tombée à plat. Nous pensions tous qu'il y avait un autre navire bourré de réfugiés. Où est-il? C'est une farce à la Mack Sennett.

Nous approuvons tous les deux le principe sur lequel est fondé le projet de loi C-55, à savoir qu'il faut accueillir les vrais réfugiés et refouler rapidement les faux. Je ne comprends toutefois pas comment la députée explique qu'un si grand nombre de personnes—et je ne parle pas d'avocats spécialisés dans les questions d'immigration—relativement objectives, qui ont de l'expérience dans ce domaine et qui ont déjà eu affaire à des réfugiés, trouvent que le projet de loi C-55 est mauvais. Nous avons reçu des tas de télégrammes de groupes qui prétendent que c'est une mesure législative lamentable.

Enfin, pour ce qui est du report à six mois, je le trouve normal sur le plan de la procédure; il n'y a donc pas de quoi faire des histoires. Il est normal de vouloir un report quand on veut s'opposer à un projet de loi et quand on veut qu'il soit débattu plus en détail.

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Voilà ce qui se passe à la Chambre des communes. Je dirai à la députée comment je voterai lorsqu'on passera au vote.

Mme Collins: Je surveillerai.

[Français]

M. Ferland: Monsieur le Président, je vais donner une chance à mon collègue d'utiliser l'interprétation simultanée.

Mon collègue néo-démocrate tout à l'heure faisait allusion à l'appui dont il était heureux de recevoir de la part des sénateurs libéraux en ce qui concernait le projet de loi C-22.

J'aimerais peut-être lui rappeler que c'est une attaque directe du Sénat libéral contre la volonté de deux gouvernements au Québec qui ont voté unanimement à deux reprises à l'époque du gouvernement de M. Bourassa et aussi à l'époque du gouvernement de M. Lévesque, enjoignant au gouvernement libéral de passer une loi protégeant les brevets pharmaceutiques. Ceci dit, je pense que je comprends que mon collègue néo-démocrate appuie cette attaque contre la volonté du gouvernement du Québec.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Je sais que le député n'est pas ici depuis très longtemps, mais je tiens à lui signaler qu'il ne doit pas critiquer la décision prise à l'autre endroit. Il faut qu'il le comprenne bien.

[Français]

M. Ferland: Monsieur le Président, cependant, en ce qui regarde le problème qui nous intéresse, soit celui des émigrants, le député disait tout à l'heure qu'il trouvait un peu ridicule les efforts faits par notre gouvernement lorsque nous avons envoyé des navires afin d'essayer de contrôler et d'assurer la sécurité de nos côtes de façon à ne pas prendre de chance advenant que d'autres navires viennent déverser sur nos côtes des gens qui «forçaient» les lois canadiennes.

Il trouve ridicule toutes les méthodes que nous avons prises. Il trouve ridicule le projet de loi proposé par le ministre. Il nous a dit qu'il ne savait pas s'il voterait pour ou contre l'amendement.

J'aimerais savoir sa vraie position en ce qui concerne le projet de loi C-55. Sera-t-il pour ou contre, est-ce qu'il votera pour ou contre l'amendement? D'une façon claire et précise, c'est oui ou c'est non?

M. Waddell: Monsieur le Président, je remercie l'honorable député pour sa question, mais je n'ai pas dit que j'étais en faveur du Sénat et je n'ai pas mentionné le Sénat et les actions du Sénat concernant le projet de loi sur les médicaments.

Mais je peux dire que maintenant je pense que le Sénat a raison. Ce n'est pas un bon projet de loi. Le résultat, ce sera des prix plus élevés pour les médicaments pour les consommateurs du Canada, pour mes électeurs. Et je suis absolument contre ce projet de loi, et je dis que c'est un projet de loi pour les Américains plutôt que pour les Canadiens ordinaires.

En ce qui a trait à la Marine, je ne sais trop, car le gouvernement et le ministre ont dit qu'il y avait un bateau là, mais je n'ai pas vu un bateau, et finalement on a trouvé un bateau, en Angleterre. C'est une situation ridicule. Je ne connais pas l'expression française pour *Keystone Cop*, mais en anglais cela veut dire une situation stupide et ridicule.

Pour ce qui est du projet de loi C-55, je suis contre.

Le président suppléant (M. Paproski): La période de questions et commentaires est maintenant terminée. Débat. L'honorable député d'Etobicoke—Lakeshore (M. Boyer) a la parole.